Des nouvelles du comité de la SSMIG

La SSMIG aimerait distinguer les formateurs méritants

Bernadette Häfliger Berger
Secrétaire générale de la SSMIG

Au cours de sa première réunion de la nouvelle année, le comité directeur de la SSMIG a pris de mesures concrètes pour la mise en application du projet «Promotion de la relève» et le lancement d'un «Teaching Award». En outre, il a pris position dans deux procédures de consultation.

Afin de donner une impulsion à la préoccupation que représente la promotion de la relève, le comité directeur a créé un groupe de projet composé de cinq à sept médecins exerçant en stationnaire et en ambulatoire. Le groupe a pour objectif d'élaborer des propositions concrètes pour la promotion de la relève en médecine interne générale. Le projet doit en outre être soutenu par une campagne d'image publique.
Le comité directeur reconnaît par ailleurs l'importance d'un enseignement de haute qualité au cours des études ainsi que lors de la formation postgraduée, et il décernera donc chaque année un *SGAIM Teaching Award*, et ce dès cette année. Le prix sera remis lors du congrès d'automne afin de récompenser un formateur émérite et s'accompagnera d'une somme de 5 000 CHF.

Consultation relatif aux contrôles de médecine du trafic chez les seniors

Le comité directeur de la SSMIG n'est en principe pas opposé à l'élévation de la limite d'âge. Toutefois, dans sa prise de position vis-à-vis de l'OFROU (Office fédéral des routes), il est d'avis qu'avant de prendre une telle décision, il convient de mettre en regard de manière objective l'intérêt personnel légitime des automobilistes en matière de mobilité autonome et l'intérêt public d'une sécurité routière la plus élevée possible. Néanmoins, si le rapport relatif à l'initiative parlementaire fait observer que les conséquences d'un éventuel recul de la limite d'âge sur la sécurité routière sont pour le moment incertaines, il apparaît pour le comité directeur de la SSMIG que les conditions préalables à une décision basée sur l'évidence ne sont pas réunies. Ces bases décisionnelles doivent être produites avant de modifier la Loi fédérale sur la circulation routière, et elles constituent également le prérequis pour une campagne de sensibilisation objective ciblant les automobilistes âgés.

Consultation relatif à la formation professionnelle des assistants médicaux

Dans sa prise de position relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle et au plan de formation des assistants médicaux, le comité directeur souligne l'importance d'une formation de haute qualité pour les assistants médicaux. Les dispositions légales ne devraient en aucun cas conduire à ce que des places de formation se perdent dans les cabinets de médecine de famille en raison de conditions trop restrictives. Le comité directeur considère donc comme un obstacle le fait qu'il soit exigé des formateurs une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine de la formation. Il convient également de tenir compte du fait que les jeunes assistants médicaux, précisément, détiennent des connaissances très actuelles pour la formation. Ils disposent également de la sensibilité nécessaire pour transmettre ces connaissances aux personnes en formation et pour guider ces dernières dans la formation pratique et les soutenir pour atteindre leurs objectifs d'apprentissage. Les conditions légales ne doivent en aucun cas avoir pour conséquence le fait qu'un cabinet formateur soit contraint de mettre fin à un contrat de formation car les conditions requises ne sont plus réunies.
Bien que la réduction du nombre d'heures passées en école professionnelle soit à attribuer aux efforts d'économie des cantons, la SSMIG ne s'y oppose pas fondamentalement. Il est toutefois nécessaire de s'assurer que la qualité de la formation théorique, en particulier dans les disciplines scientifiques, n'en fasse pas les frais. La SSMIG a donc à cœur que, même sous le nou-

SGAIM SSMIG SSGIM
Responsabilité rédactionnelle: Bernadette Häfliger, SSMIG

Published under the copyright license "Attribution – Non-Commercial – NoDerivatives 4.0". No commercial reuse without permission. See: http://emh.ch/en/services/permissions.html

veau plan de formation, il reste possible que des personnes en 1ère et 3e année de formation soient parallèlement actives au sein de cabinets médicaux. Cela doit être pris en compte lors de la mise en application concrète du plan de formation.

Elections de remplacement dans les commissions

Finalement, le comité directeur a nommé le *Docteur Brigitte Zirbs Savigny* (Médecins de famille et de l'enfance Suisse, mfe) comme successeur du Docteur Philippe Luchsinger dans la Commission de qualité et le *Docteur Priska Grünig* comme représentante de l'ICCS (Association des médecins-chefs et -cadres internistes suisses) dans la Commission de la formation continue.

Correspondance:
Bruno Schmucki
Kommunikation SGAIM,
Schweizerische Gesellschaft
für Allgemeine Innere
Medizin
Monbijoustrasse 43
Postfach
CH-3001 Bern
bruno.schmucki[at]sgaim.ch

Liste des sujets à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués de la SSMIG, qui se tiendra le jeudi 9 mars 2017 à 14 heures au Centre des congrès Ador à Berne

1. Salutations et informations
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 22 septembre 2017
3. Rapport d'activité 2016 du comité directeur
4. Comptes annuels 2016
5. Election des délégués pour l'assemblée des délégués de mfe
6. Rapports des commissions permanentes de la SSMIG
7. Exposé du Docteur Johannes Brühwiler: «Patientenorientierung als Qualitätsmerkmal» suivi d'ateliers
8. Divers

L'assemblée est ouverte à l'ensemble des membres de la SSMIG.

Congrès de printemps SSMIG

Le 2e congrès de printemps de la SSMIG et de ses sociétés conviées se déroulera du **3 au 5 mai 2017 au SwissTech Convention Center à Lausanne.**
Profitez et inscrivez vous jusqu'au **8 mars 2017** à **tarif réduit** au congrès de printemps de la SSMIG sur le site du congrès http://veranstaltungen.sgaim.ch.

1er congrès d'automne de la SSMIG (SwissFamilyDocs/Great Update)

Le nouveau congrés qui remplace SwissFamilyDocs et Great Update se déroulera sous le slogan «Medicine in e-Motion» et a lieu du **14 au 15 septembre 2017** au BERNEXPO à Berne. Des informations actuelles sous http://veranstaltungen.sgaim.ch.

Published under the copyright license "Attribution – Non-Commercial – NoDerivatives 4.0". No commercial reuse without permission. See: http://emh.ch/en/services/permissions.html